

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
***cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande**

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction
 des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 Ou Dénomination (pour les personnes morales) : Atlas entomologique régional (Nantes)
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : le président, Jean-Alain GUILLOTON
 Adresse du siège : 120 rue des Leptures
 Commune LIGNÉ
 Code postal 44850
 Nature des activités : inventaires et cartographie de lépidoptères et d'insectes nocturnes

 Qualification : entomologistes

B. IDENTIFICATION DES SPÉCIMENS

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Gortyna borelii, Eriogaster catax, Proserpinus proserpina, Euphydryas aurinia, Lopinga achine, Lycaena dispar, Phengaris alcon, Phengaris arion, Phengaris teleius, Cerambyx cerdo, Osmoderma eremita, Rosalia alpina, Coenagrion mercuriale, Gomphus graslinii, Ophiogomphus cecilia, Oxygastra curtisii, Stylurus flavipes, Leucorrhinia albifrons, Leucorrhinia caudalis, Leucorrhinia dubia et Leucorrhinia pectoralis.</i>	Indéterminable (quantité connue a posteriori)	Perturbation par attraction nocturne au moyen de dispositifs lumineux à des fins de cartographie, en vue d'améliorer la connaissance de l'entomofaune régionale.
B2 <i>Gortyna borelii, Eriogaster catax, Proserpinus proserpina, Euphydryas aurinia, Lopinga achine, Lycaena dispar, Phengaris alcon, Phengaris arion, Phengaris teleius, Cerambyx cerdo, Osmoderma eremita, Rosalia alpina, Coenagrion mercuriale, Gomphus graslinii, Ophiogomphus cecilia, Oxygastra curtisii, Stylurus flavipes, Leucorrhinia albifrons, Leucorrhinia caudalis, Leucorrhinia dubia et Leucorrhinia pectoralis.</i>	1 par poste d'inventaire	Confinement d'un spécimen pour réalisation de photographies <i>in natura</i> .
B3		
B4		
B5		

1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune sauvage	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude éco-éthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Acquisition de données complémentaires sur la répartition des insectes nocturnes en Pays de la Loire, essentiellement en Vendée et en Loire-Atlantique.
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée.

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT

Capture définitive
Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé
S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : confinement d'un spécimen pour réalisation de photographies *in natura*, sauvetage de spécimens.

S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : sur place, le jour même.

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec époussette Pièges : Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser : Lampe à vapeur de mercure, LepiLED et lampe frontale
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalité de marquage des animaux (description et justification) :
Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :
 par pièges Préciser :
 par capture et euthanasie Préciser :
 par arme de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser :
Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser : Lampe à vapeur de mercure, LepiLED et lampe frontale
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :
Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION

Formation initiale en biologie animale Préciser : entomologie
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : années 2024 à 2029
La date : toute l'année, à des fins d'inventaires

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Pays-de-la-Loire
Départements : 44, 49, 53, 72 et 85 Cantons :
Communes : toutes communes, à des fins d'inventaires

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

Relâcher sur place des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelle de gestion de l'espace
Acquisition de connaissances sur la répartition de toutes les espèces de lépidoptères et insectes nocturnes
Cette demande concerne uniquement les membres de l'association qui participent en effectuant des inventaires nocturnes.
Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Suite sur papier libre.

I COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Publications d'Atlas entomologiques diachroniques.
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : sous la forme d'un tableau Excel de type modele-donnees-faune-flore-tableur, transmission annuelle au portail *Biodiv Pays de la Loire*.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à Ligné
Le 25 mars 2024
Signature du demandeur : le président, Jean-Alain GUILLOTON

